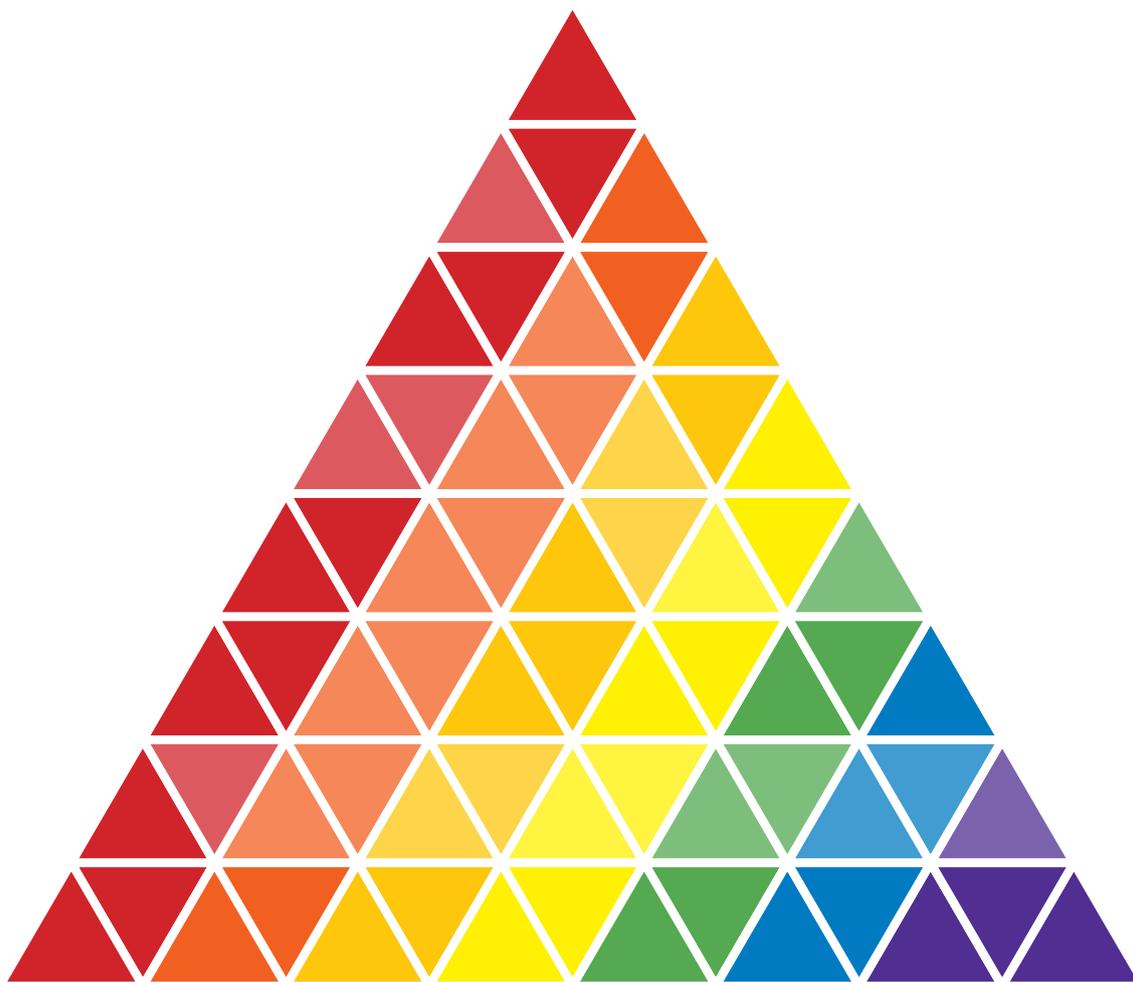


PROJET POUR L'ÉDIFICATION D'UN **MONUMENT LGBT** EN FRANCE



LES « OUBLIÉ-E-S » DE LA MÉMOIRE
ASSOCIATION CIVILE HOMOSEXUELLE
DU DEVOIR DE MÉMOIRE



Contact presse : Denis ERHART
deniserhart@hotmail.fr | 06 99 22 28 47

Siège social : c/o Maison des Associations, 206 quai de Valmy, 75010 PARIS
Tél. 06 18 84 00 33 | devoiretmemoire@yahoo.fr

Pourquoi un monument LGBT en France ?

Lors de la cérémonie nationale en hommage aux victimes de « l'homophobie dans l'Histoire » au Mémorial National de la Déportation à Paris en 2009, le discours des « Oublié-e-s » de la Mémoire déplorait l'absence de lieu mémoriel spécifique où le mouvement Lesbien Gai Bi et Trans (LGBT) et ses partenaires pourraient exercer leur Devoir de Mémoire.

Chaque année, il ressort de nos échanges inter-associatifs lors de temps de la mémoire organisés avec des institutions, lors de concerts de soutien, ou encore en marge des marches des fiertés LGBT, que les familles et proches de victimes, les responsables associatifs ou de simples participant-e-s regrettent le retard pris par notre pays sur la question d'un monument.

Au vu des réalisations sur le plan européen et à travers le monde (Barcelone et Tel Aviv en étant les deux plus récents exemples), il nous apparaît comme très important de rattraper ce retard de la France en la matière.

Alors que se multiplient les prises de positions niant la déportation pour motif d'homosexualité, nous constatons également depuis 2012 et les débats autour de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe - la montée des violences à caractère LGBT-phobes en France.

Il est crucial que la France réaffirme son engagement dans la lutte contre toutes les discriminations et pour le respect de la mémoire de nos victimes, de nos morts et de leurs souffrances.

C'est aussi une exigence que de soutenir la visibilité de la culture et de la mémoire de tous groupes humains « minoritaires », afin de contribuer à un meilleur vivre ensemble.

Enfin, il est important de maintenir vivant et transmettre l'esprit de vigilance aux générations montantes.

Le mouvement LGBT, conscient que revendiquer l'égalité des droits passe aussi par le travail de Mémoire, affirme sa volonté en ce 1^{er} mars 2014 (vote du Conseil des Associations de l'Inter-LGBT) de voir édifier un monument LGBT en France. Notre association « Les Oublié-e-s de la Mémoire » s'engage pour porter ce projet auprès des institutions concernées et ainsi honorer la mémoire des personnes homosexuel-le-s, bi et transsexuel-le-s persécuté-e-s ou opprimé-e-s en France.

Sommaire

Pourquoi un monument LGBT en France / page 3

Violences, discriminations et LGBT-phobies / page 5

Paysage des Monuments LGBT urbains dans le Monde / page 6

Liste de quelques monuments spécifiques à Paris / page 7

Le Projet en 10 étapes / page 8

Questionnaire / page 10

Présentation du groupe de travail / page 11

Porteur de projet : Les « Oublié-e-s » de la Mémoire / page 12

Violences, discriminations et LGBT-phobies

Projeter un monument commémoratif renvoie implicitement au passé et à la connaissance que nous en avons. Cependant, évoquer l'histoire de la persécution, des crimes de haine, des violences et, a fortiori, des LGBT-phobies, relève de la gageure, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous ne disposons que de très peu de matériel d'archive traitant du sujet, rendant de facto très ardue toute étude sérieuse voulant couvrir les périodes antérieures à l'Époque contemporaine.

Au mieux, l'étude des lois et des fonds judiciaires, voire de la production littéraire de la période historique des temps modernes, en France ou ailleurs en Europe, nous apprend-elle que c'est d'abord l'homosexualité masculine qui est réprimée. Se pose en outre un risque de raisonnement anachronique, consistant à appliquer à des périodes passées, sans qu'elles soient nécessairement très anciennes, des schémas de pensées contemporains qui n'avaient pas cours durant les périodes passées en question.

Pour toutes ces raisons, il nous apparaît essentiel d'aborder la dimension historique des violences et discriminations sur une base factuelle et dépassionnée, quitte à restreindre la période de l'Histoire que nous considérerons, et ce également afin de pouvoir y inclure, en toute connaissance de cause, les populations lesbiennes, bi, trans' et intersexuées.

Reposant sur un socle de connaissances avérées et vérifiées, le monument en projet se veut rassembleur.

Définition de l'homophobie (et par extension les LGBT-phobies)

« L'homophobie est la peur de l'homosexualité et le mépris envers les gais et les lesbiennes ou ceux qui sont présumés l'être ». « Ce terme n'apparaît dans les dictionnaires de la langue française qu'au milieu des années 1990, où il est défini comme le rejet de l'homosexualité, l'hostilité systématique à l'égard des homosexuels ». « Avec la xénophobie, le racisme ou l'antisémitisme, l'homophobie est une manifestation arbitraire qui consiste à désigner l'autre comme inférieur ou anormal : sa différence irréductible le place ailleurs, hors de l'univers commun des humains. L'homosexuel est désigné encore trop souvent par la norme sociale comme bizarre, étrange ». (Le dictionnaire des cultures gays et lesbiennes)

« La transphobie exprime l'hostilité, l'aversion systématique, plus ou moins consciente, à l'égard de ces individus (transexuels, transgenres, travestis, drag queens ou drag kings) dont l'identité brouille les cartes des rôles sociosexuels et transgresse les frontières entre sexes et entre genres ». (Dictionnaire de l'Homophobie).

Les personnes intersexuées

Depuis les années 1990, les revendications des personnes intersexuées aboutissent progressivement à une reconnaissance des victimes de violences qu'elles ont subies.

En juillet 2006 la Déclaration de Montréal sur les droits humains des LGBT va dans ce sens puis les Principes de Jogjakarta le 26 mars 2007 présentés devant le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unis.

Ouvrages de référence

- ▷ Dictionnaire de l'Homophobie, direction Louis-Georges Tin, PUF, 2003
- ▷ Le dictionnaire des cultures gays et lesbiennes, direction Didier Eribon, Larousse, 2003
- ▷ La Transcyclopédie, direction Karine Espineira et autres, ed. Des ailes sur un tracteur, 2012
- ▷ L'Homophobie, Daniel Borillo, PUF, collection Que sais-je ?, 2001
- ▷ Rapports annuels, Association SOS homophobie

Paysage des Monuments LGBT

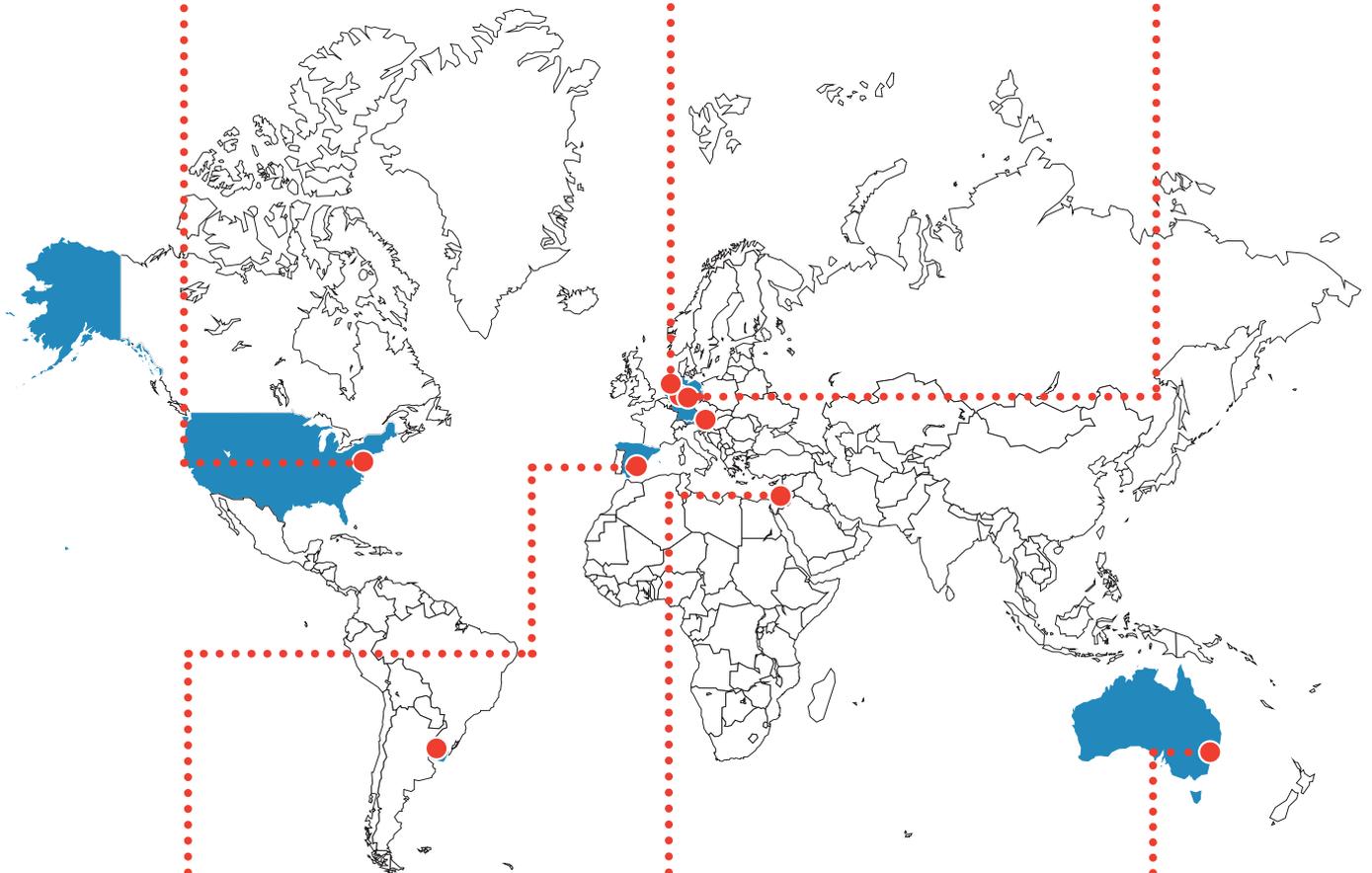
Gay Liberation Monument, New-York
1992 (1982) : George Segal



Homomonument, Amsterdam,
1987 (1979) : Karin Daan



Denkmal für die im Nationalsozialismus verfolgten Homosexuellen,
Berlin, 2008 (1990) : Ingar & Dragset



6



Monumento en memoria de los gays, lesbianas y personas transexuales represaliadas, Barcelone, 2011



A la mémoire de celles et ceux persécutés par le régime nazi en raison de leur préférence sexuelle et de leur identité de genre, Tel Aviv, 2013



Sydney Gay and Lesbian Holocaust Memorial, 2001 : R. Rodrigo & J. Gamble

Ainsi que : L'ange de Frankfort, 1994 (1990) : Rosemarie Trockel, le Monolito de la diversidad sexual, Montevideo, Uruguay, 2005, et Rosa Platz, Vienne, (2007 – en projet) : H. Kupelwieser

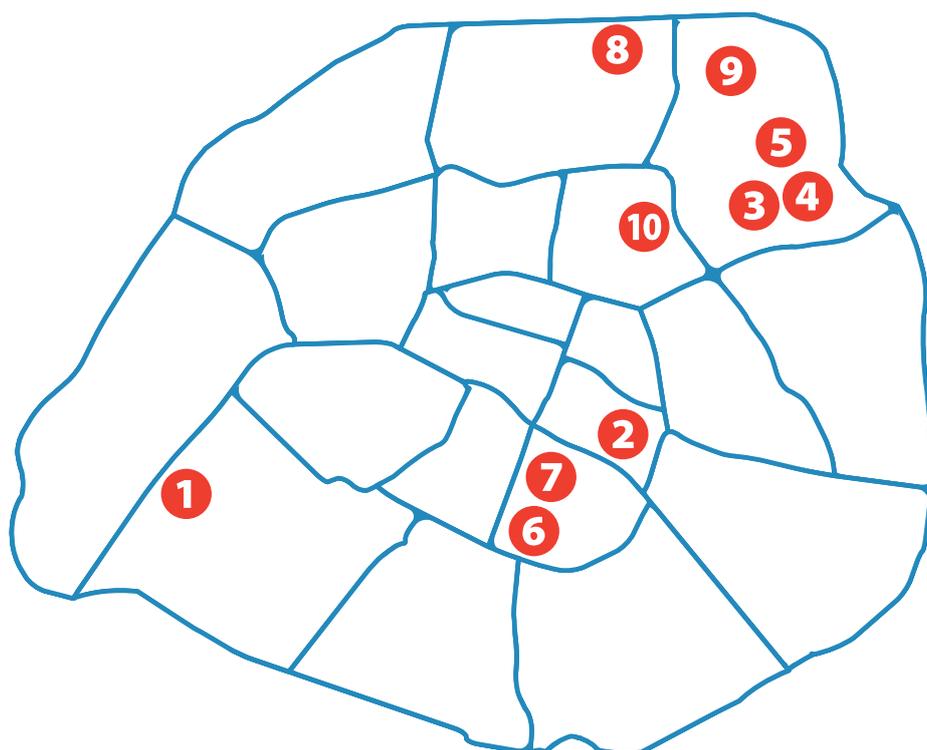
Projet pour l'édification d'un monument LGBT en France

Liste de quelques monuments spécifiques, à Paris

- ▷ **1** Monument aux victimes des persécutions racistes et antisémites, Quai de Grenelle, Paris 15^{ème}, (1995) : Walter Spitzer
- ▷ **2** Mémorial du martyr juif inconnu, Paris 4^{ème}, (1956) : Georges Goldsberg et Alexandre Persit
- ▷ **3** Monuments aux victimes de catastrophes aériennes des 16 août 2005 et 31 mai 2009, cimetière du Père Lachaise, Paris 20^{ème}
- ▷ **4** Monument aux victimes de l'attentat du DC-10 d'UTA, cimetière du Père Lachaise, Paris 20^{ème}
- ▷ **5** Monument aux victimes non reconnues de l'incendie du Bazar de la Charité, cimetière du Père Lachaise, Paris 20^{ème}
- ▷ **6** Œuvre « Le Cri » commémorant l'abolition de l'esclavage, Jardin du Luxembourg, Paris 5^{ème} (10 mai 2007)
- ▷ **7** Stèle Hommage aux esclaves de colonies françaises, Jardin du Luxembourg, Paris 5^{ème} (10 mai 2011)
- ▷ **8** Monument « L'artère » commémorant les personnes victimes du SIDA, Parc de la Villette, Paris 19^{ème} (2006)
- ▷ **9** Monument aux personnels des Hôpitaux de Paris et victimes du Devoir, Paris 20^{ème}
- ▷ **10** Monument aux morts de la SNCF, Gare de Paris Est, Paris 10^{ème}

A venir :

- ▷ Fin 2014 - apposition d'une plaque à la mémoire des deux dernières personnes exécutées pour homosexualité en France.



Monument LGBT : le Projet en 10 étapes

7 FÉVRIER 2014

Présentation du projet au Centre LGBT Paris/Ile-de-France.

FÉVRIER à SEPTEMBRE 2014

Commencement de l'audit mémoriel par un questionnaire (voir page suivante) en version papier disponible au Centre LGBT, 63 rue Beaubourg Paris 3^{ème} et en ligne : <http://soorvey.com/fr/?s=117ELIRNQYL>.

EN 2016

Appel à souscription publique et mécénat.

EN 2016

Etude de faisabilité auprès des partenaires institutionnels sollicités.

PHASE FINALE

Comité de soutien au Monument LGBT rassemblant des personnalités de la société civile et les forces vives LGBT.

PHASE FINALE

Suivi du dossier avec coordination institutionnelle, réalisation du Monument LGBT et Livraison.

**OCTOBRE/
NOVEMBRE 2014**

Dépouillement des résultats du questionnaire et présentation des besoins lors d'une soirée courant novembre 2014.

1^{er} SEMESTRE 2015

Phase d'auditions de spécialistes (sociologues, historiens, chercheurs, architectes, etc.) et associations LGBT.

EN 2016

Montage du dossier Monument LGBT et présentation des choix.

2nd SEMESTRE 2015

Cahier des charges et appel à projet architectural.

Le questionnaire

Questionnaire pour la création d'un monument LGBT à Paris

Audit mémoriel en vue de la réalisation d'un monument commémoratif LGBT à Paris

1. Vous êtes Un homme Une femme Ni l'un-e ni l'autre
2. Votre âge Moins de 20 ans 20-29 ans 30-39 ans 40-49 ans
 50-59 ans 60-69 ans 70 ans et +

3. Lieu de résidence (commune /arrondissement)

4. Pour vous, quelle est l'importance d'un mémorial LGBT dans notre pays ?

5. Quelles seraient les catégories de victimes à honorer ?

- Bûchers de Sodome
 Déporté-e-s pour motif d'homosexualité
 Victimes d'agressions à caractère homophobe, lesbophobe, biphobe, transphobe (LGBT-Phobie)
 Autre :

6. Quel type de monument proposeriez-vous? (Forme architecturale, concept, etc.)

7. Doit-on adopter une forme nominative sur ce monument ?

- (Liste des noms de victimes par catégories en fonction d'accord préalable des proches)
 Oui Non

8. Où souhaiteriez-vous voir l'édification d'un tel monument à Paris ?

9. Pour rendre visible ce monument et faire vivre le souvenir des victimes, quelles seraient pour vous les manifestations à créer dans l'année ?

10. Avis complémentaire

Questionnaire en ligne :

➔ <http://soorvey.com/fr/?s=117ELIRNQYL>

Présentation du groupe de travail

L'importance du sujet traité impose la création d'un groupe de travail, constitué autour de l'association Les «Oublié-e-s» de la Mémoire, association mémorielle nationale, impliquée directement dans la réalisation de ce projet.

Il est décidé la création d'un groupe de travail comprenant les composantes lesbiennes, gay, bi et trans', ainsi que de représentant-e-s qualifié-e-s apportant leur propre références de chercheurs, de sociologues ou responsables.

C'est ainsi que le groupe de travail se trouve composé des membres suivants :

- ▷ Paule Alliot, doyenne des volontaires du « Centre LGBT Paris/Ile-de-France »
- ▷ Alain Pochot, adhérent de l'association « FLAG ! Policiers et Gendarmes LGBT »
- ▷ Le représentant de l'association « Mémorial de la Déportation Homosexuelle »
- ▷ La représentante de l'association « Archives Recherches Cultures Lesbiennes »
- ▷ Le représentant de l'association nationale « Bi'Cause »
- ▷ Le représentant de l'association «David & Jonathan»
- ▷ La représentante de l' « Association Nationale Trans-Genre »
- ▷ Le/la représentant-e de l' « Inter-LGBT », délégation Lutte contre les discriminations
- ▷ Le représentant du « Centre LGBT Paris/Ile-de-France »
- ▷ Régis Schlagdenhauffen, docteur en sociologie de l'Université de Strasbourg
- ▷ Jean-Luc Schwab, chercheur en histoire contemporaine
- ▷ Le représentant de l'association Les « Oublié-e-s » de la Mémoire Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire



Le Centre Lesbien, Gai, Bi et Trans de Paris et Île-de-France
Se trouver, s'entraider et lutter pour l'égalité des droits



Porteur du Projet : L'association Les « Oublié-e-s » de la Mémoire



Les « Oublié-e-s de la Mémoire » est une association mémorielle nationale, reconnue par les pouvoirs publics et les institutions, qui œuvre à la connaissance de la déportation pour motif d'homosexualité et sa reconnaissance en France et au-delà.

Notre action vise les autorités publiques et éducatives, ainsi que les acteurs de la Mémoire et du tissu LGBT (lesbien, gay, bi et trans). Nous sommes organisés en délégations territoriales et représentés au sein du Conseil Représentatif de la Mémoire de la Déportation, organe de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD).

En février 2008, à notre instigation, la ville de Toulouse honorait la première la mémoire de Pierre Seel - déporté politique français – par la création d'une rue à son nom. En novembre de la même année, le maire de Mulhouse répondait favorablement à notre souhait de voir créer un lieu mémoriel consacré à Pierre Seel dans la ville où il commença sa vie d'adulte et où il fut arrêté. C'est le 15 mai 2010 qu'une plaque est apposée au théâtre municipal de Mulhouse et inaugurée en présence de Monsieur Rudolf Brazda, dernier survivant « triangle rose » et adhérent d'honneur de notre association.

Le 21 juin 2009, notre association est invitée officielle à la Cérémonie Nationale du Souvenir à l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof installé par les nazis en Alsace annexée. Nous y déposons une gerbe au Mémorial de la Déportation pour la première fois.

Afin d'honorer la mémoire des déportés pour motif d'homosexualité en ces lieux, nous poursuivons un travail en commun avec les Déportés et les Institutions pour qu'une plaque commémorative soit apposée sur le site du Struthof.

C'est chose faite le 25 septembre 2010, lorsque notre association, entourée des représentants de l'État, de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, des associations mémorielles et combattantes, et du tissu LGBT dévoile la plaque « À la mémoire des victimes de la barbarie nazie déportées pour motif d'homosexualité » dans la fosse aux cendres de l'ancien camp de concentration.

Avec le concours de MM. Arnaud Boulligny, chercheur et historien à la FMD et Jean-Luc Schwab, chercheur, nous avons travaillé à la création d'une exposition « la déportation pour motif d'homosexualité ». Cette exposition a été inaugurée en avril 2013 lors du Congrès national (10^{ème} anniversaire de l'association) en Mairie du 4^{ème} arrondissement, à Paris. Elle a reçu le soutien du Ministère de la Défense, de l'ONACVG, de la FMD, de la ville de Paris, de l'Inter-LGBT et de donateurs privés.

Dès sa constitution en 2003, l'un des objectifs statutaires de notre association était la création d'un monument national dédié aux victimes d'homophobie, la déportation pour motif d'homosexualité en étant un exemple particulièrement tragique dans l'histoire récente.

Outre notre présence lors des nombreuses cérémonies d'envergure nationale ou locale, l'engagement mémoriel passe aussi par la mise à disposition au public de notre fonds documentaire au Centre LGBT Paris IDF et le soutien aux publications de recherches.



◀ Drapeau de l'association norvégienne des anciens déportés du KL.Natzweiler et celui des «Oublié-e-s» de la Mémoire, lors de la cérémonie au Mémorial de la Déportation du Struthof, à l'occasion de l'inauguration du Centre Européen Résistant Déporté, par Jacques Chirac, Président de la République, le 3 novembre 2005. DR - photo : LODLM



Rue « Pierre-Seel » Inaugurée le 23 février 2008, dans le quartier Saint-Sauveur à Toulouse. DR – photo : Jérôme Bonnot ▶



◀ Plaque honorant Pierre Seel et les autres déportés pour motif d'homosexualité, inaugurée le 15 mai 2010 à Mulhouse. DR – photo : Jean-Marc Ridet



Plaque honorant les victimes de la barbarie nazie déportées pour motif d'homosexualité, inaugurée le 25 septembre 2010 dans l'ancien camp de concentration du Struthof. DR – photo : Yveline Ravel ▶

Les « Oublié-e-s » de la Mémoire bénéficie du soutien de



Contact presse : Denis ERHART
deniserhart@hotmail.fr | 06 99 22 28 47

Siège social : c/o Maison des Associations, 206 quai de Valmy, 75010 PARIS
Tél. 06 18 84 00 33 | devoiretmemoire@yahoo.fr

Contact presse : Denis ERHART
deniserhart@hotmail.fr | 06 99 22 28 47

Siège social : c/o Maison des Associations, 206 quai de Valmy, 75010 PARIS
Tél. 06 18 84 00 33 | devoiretmemoire@yahoo.fr